



L'Incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

« La liberté du commerce est nécessaire jusqu'au point où la cupidité homicide commence à en abuser » Maximilien Robespierre

JUIN 2005, N° 52

Sommaire :

Les portraits de Robespierre	2
Insurrections de Germinal et Prairial an III	3
Qui était réellement Joseph Lebon?	4
Brèves	5-6
Robespierre sur le Net Hommage à Paris	7
Robespierre dans le texte	8



PAS-DE-CALAIS

Les Amis de Robespierre (ARDR)

Maison des sociétés
Rue A. Briand
62000 Arras
Tel/Fax : 03.21.55.30.71

Responsables de publications :
C. Lescureux - L. Pett

Sur le Net :

www.amis-robespierre.org

Bienvenue

sur le site des

Amis de Robespierre



contact@amis-robespierre.org

UN SPECTRE LES HANTE...

A peine retiré des présentoirs l'indigeste pavé de DINGLI, s'évertuant sur 600 pages à prouver, pathos psychanalytique à l'appui, que l'Incorruptible et Hitler étaient cousins germains, voilà que ROBESPIERRE se fait à nouveau massacrer sur les rayons des librairies.

Cela s'intitule cette fois *Les 100 jours de Robespierre*, c'est beaucoup plus léger (200 pages en gros caractères avec des photos) mais presque aussi coûteux et tout aussi venimeux.

A énumérer au fil des ans la kyrielle d'ouvrages consacrés à notre illustre compatriote et à la Révolution française, on peut admettre que les éditeurs sentent qu'il s'agit d'un bon filon. Mais qu'en même temps on s'inquiète ici et là du regard différent que le public commence à porter sur l'événement majeur qui a fondé la France moderne et sur celui qui y a joué le rôle principal.

Les travaux scientifiques de nombreux historiens, dont on mesure peu à peu le reflet dans les manuels scolaires, contribuent à évacuer les images caricaturales données des acteurs de la Convention.

Et comme l'histoire, et particulièrement celle de la Révolution, est souvent sollicitée pour juger des événements actuels (on l'a vu tout récemment), il y a de quoi perturber ceux qui voient se dérober les clichés qu'ils ont constamment utilisés pour les besoins de leur cause.

Le fantôme de Robespierre apparaissant tout à coup fréquentable, et son combat mieux compris, voilà de quoi les hanter.

L'auteur des *Cent jours de Robespierre*, J.F. FAYARD à qui on a confié le soin de relayer DINGLI dans le tir de barrage contre une tendance à réhabiliter ROBESPIERRE est lui aussi docteur en Histoire. Et c'est bien ce qu'il y a de plus affligeant dans l'affaire quand on découvre la pauvreté de l'argumentation utilisée pour dénigrer sa victime.

Même physiquement Robespierre est infréquentable : c'est un gringalet à la figure grise, avec un museau de fouine, une voix de fausset nasillard, ce qui ne l'empêche pas à l'occasion de vociférer ; en plus il bégaye, il a le geste emphatique et maladroit au point de se plonger dans le brouillard quand il perd ses lunettes tellement il est myope. Comment avec toutes ses tares a-t-il pu devenir « le verbe incarné de la Révolution » et l'homme le plus populaire dès la Constituante ? Vous ne le saurez pas car dans le résumé qu'il fait de la vie de Robespierre avant d'en arriver à la Terreur, FAYARD ne dit pas un mot des grands combats de Robespierre jusqu'à son arrivée au Comité de Salut public. Tout juste sait-on qu'il a été contre la guerre mais seulement « parce qu'il craint de perdre le contrôle politique de la Révolution ». Des lacunes commodes et par contre des chapitres prolixes sur tels personnages marginaux ou sur les putains du palais Royal, pour dire que le « falot AUGUSTIN » d'intelligence bornée mais de sang chaud les fréquentait. Pour faire bonne mesure ni COUTHON, ni LE BAS, insignifiant, ni « l'ayatollesque » SAINT-JUST ne sont mieux traités. Aveuglé par sa vindicte, FAYARD (qui se réclame de Furet) s'égare même au point d'écrire des âneries comme quand il affirme que le suffrage universel n'a jamais été appliqué sous la Révolution alors qu'il a été de règle en août 1792 pour l'élection de la Convention. Et il est « docteur en histoire » !

C'est dire le peu de crédit qu'on peut apporter à de tels ouvrages

Christian Lescureux
Secrétaire des Amis de Robespierre

LES PORTRAITS DE ROBESPIERRE

Parmi les tabatières que possède le musée Carnavalet, il en est une dont le couvercle montre, sur fond noir, un trompe l'œil d'assignats et de personnages de la Révolution française.

Par dessus l'ensemble, une figure du temps fauche certains des portraits

A l'opposé, des figures schématiques symbolisent les vents, soufflant sur les portraits représentant des morts, naturels ou exécutés par la Révolution, ainsi que des personnages « politiquement morts ».

MIRABEAU, BAILLY, MAURY, NECKER, LA FAYETTE, le DUC D'ORLEANS, MARAT, ROBESPIERRE sont tous représentés de profil, sur des fragments des Constitutions de 1791 et 1793.

Les profils de LOUIS XVI et de MARIE-ANTOINETTE apparaissent comme « découpés » dans le bord des vignettes de MIRABEAU, NECKER et LA FAYETTE.

La tabatière, de diamètre de 8,5 cm, est en ivoire, écaillé et gravure sur soie.

M. Dumeuse



CURIEUSE DEDICACE

Cet étonnant portrait de Robespierre nous a été communiqué par notre ami, M. MANFRED JUNKER de Cologne.

C'est un croquis coloré du à Ferdinand-Sigismond BACH, né en 1859 à Stuttgart mais qui, dès son adolescence a toujours vécu en France, qu'il considérait comme sa patrie spirituelle.

Il se faisait appeler Ferdinand BAC. Son père était le fils illégitime de Jérôme BONAPARTE, roi de Westphalie.

Ferdinand BAC s'est passionné pour le dessin, la caricature, la peinture, la littérature l'architecture et les voyages

Il a illustré de nombreux ouvrages notamment de Maupassant et de Rollinat.

Durant sa longue vie (bien que de santé fragile, il est mort à 93 ans en 1952), il a beaucoup fréquenté les écrivains et artistes les plus illustres, de Victor Hugo à Proust, de Massenet à Cocteau...

Ce qui surprend dans ce croquis daté de 1940 et intitulé *Robespierre L'Incorruptible* c'est la naïveté

déconcertante de la dédicace adressée à Mr HITLER « méfiez vous de vos amis intimes ce sont des assassins et des corruptibles »

LES INSURRECTIONS DE GERMINAL ET PRAIRIAL AN III DERNIERS SURSAUTS DES SANS-CULOTTES.

Le 24 décembre 1794 (4 nivôse an III), la loi du *Maximum* est abolie par la Convention thermidorienne. Avec elle disparaissent les recensements, les visites domiciliaires chez les accapareurs et les réquisitions. On en revient à la liberté totale et non contrôlée du commerce.

La suppression du *Maximum* a pour effet l'effondrement de l'assignat et l'envolée des prix. Le papier-monnaie perd presque toute sa valeur et pour ne pas être payés en assignats dévalués, les paysans cessent d'approvisionner les villes. Faits aggravants : les récoltes de l'automne sont très insuffisantes et l'hiver long et rigoureux.

Au printemps 1795, la situation est catastrophique.

Le peuple est frappé de plein fouet par la disette et le chômage. Les marchés sont désespérément vides. Partout manquent le charbon, le bois, la viande, le pain. A Paris, la ration de pain ne cesse de baisser : une livre et demie en février, une livre en mars, une demi-livre en avril, un quart de livre en mai.

3 Janvier 1795 : un agent rapporte que « Dans le faubourg Saint-Antoine, il a rencontré plusieurs femmes qui pleuraient en s'entretenant de leur misère. ». Partout il remarque « un sentiment profond de tristesse ».

11 mai 1795 : « On a été obligé de porter des secours à plusieurs malheureux que le besoin a affaiblis au point de ne pouvoir se soutenir. Une citoyenne qui n'avait pas de pain à donner à son enfant l'a attaché à son côté et s'est jetée à l'eau. »

« Le peuple veut être enfin libre ; il sait quand il est opprimé, que l'insurrection est un de ses devoirs » Cri d'alarme des sectionnaires des Quinze-Vingts.

Germinal an III

Le 21 mars 1795 (1^{er} germinal an-III), les sections du Faubourg Saint-Antoine envoyèrent des délégations demander à la Convention « du pain et l'application de la constitution démocratique de 1793. »



Ces revendications furent présentées de façon houleuse, ce qui irrita l'Assemblée. SIEYES réclama « une garantie pour la représentation nationale » Un décret fut voté qualifiant de crime passible des fers, de la déportation ou de la mort toute insulte aux députés ou tout attroupement devant la Convention. Pour montrer son refus de céder, l'Assemblée désigna le 30 mars une Commission de sept membres chargée de préparer les lois organiques de la nouvelle constitution, qui venait à écartier le texte de 1793.

Le 1^{er} avril 1795 (12 Germinal an III), une foule importante d'hommes, de femmes et d'enfants venus des quartiers populaires de l'Est parisien envahit la salle des séances de la Convention. THIBAUDEAU qui présidait et la plupart des députés se retirèrent mais les Montagnards restèrent à leur place. Les représentants des sections prirent la parole à la tribune demandant des mesures en faveur des indigents et la libération de « plusieurs milliers de pères de famille patriotes incarcérés depuis le 9 Thermidor ».

La garde nationale et quelques muscadins emmenés par TALLIEN et MERLIN de Thionville rétablirent rapidement l'ordre. Les manifestants sans armes et privés d'une véritable direction n'opposèrent qu'une faible résistance.

A la reprise de la séance furent décidées la déportation sans jugement de BILLAUD-VARENNE, COLLOT d'HERBOIS, BARERE et VADIER, ainsi que l'arrestation de huit Montagnards dont AMAR, BOURDON, CHASLES, CHOUDEUX et RUAMPS.

De passage à Paris au moment où éclatait l'insurrection, le générale PICHEGRU reçut le commandement provisoire des troupes de la Convention et réprima l'agitation du Faubourg Saint-Antoine avec énergie.

Les décrets des 10 et 17 avril ordonnèrent le désarmement des sectionnaires connus comme *terroristes*, épurèrent la garde nationale et autorisèrent le Comité de Salut public à faire circuler les troupes au voisinage de Paris, sous le prétexte s'assurer le service des subsistances.

(à suivre)

Michel CSANYI

ACCUSÉ DES PIRES EXCÈS COMMIS À ARRAS SOUS LA TERREUR : QUI ÉTAIT REELLEMENT JOSEPH LE BON ? (SUITE)

Un maire d'Arras réputé « modéré ».

Ayant renoncé à son sacerdoce (tout en restant fidèle, dit-il à « l'Être suprême ») Joseph LE BON quitte sa cure de Neuville-Vitasse (devenue « Neuville la Liberté ») et s'installe à Arras.

Il prend la tête de l'Assemblée Primaire qui a décidé de siéger en permanence et qui dénonce l'attitude de la municipalité en place conduite par BRASSART. Celui-ci a en effet déploré publiquement les « sinistres événements du 10 août » tout comme le général DILLON qui commande le régiment en garnison dans la ville qui a réaffirmé sa fidélité « à la nation, à la loi et au Roi ». La ville est en effervescence. Les patriotes s'inquiètent de voir la garde des portes de la ville confiée à des parents d'émigrés.

La municipalité désavouée, de nouvelles élections ont lieu, et Joseph LE BON est élu maire d'Arras entouré de ses amis dont Augustin ROBESPIERRE élu procureur de la ville.

De l'avis même de ses détracteurs, Joseph LE BON durant les 12 semaines qu'il gérera Arras fera preuve des réelles qualités d'administrateurs. Il surprendra les observateurs par la modération de sa gestion se révélant, dit-on, « moins sans-culotte que ses paroles n'auraient pu le laisser supposer ».

Une contre-révolution très active.

L'ennemi n'est pas qu'aux frontières toutes proches. Les contre-révolutionnaires sont particulièrement entreprenants dans le Pas-de-Calais, s'appuyant pour une bonne part sur l'activité d'une noblesse restée influente et sur le clergé très majoritairement hostile au nouveau régime, ils ne répugnent pas à favoriser les plans des armées étrangères.

Sur 1 134 prêtres du département, on n'en comptait que 207 assermentés. Et Monseigneur de CONZIE, l'ancien évêque devenu le principal conseiller du futur Charles X et des Emigrés, entretient une intense propagande auprès des réfractaires.

Faisant écho à l'Assemblée Nationale qui estimait que « les troubles excités par les ecclésiastiques non assermentés sont une des premières causes du danger de la Patrie », LE BON déclarait : « Tous les conspirateurs ne sont pas à Coblenz, ils sont dans toutes les villes et presque chaque village ; ils ont partout des parents des amis, des affidés ».

L'effort de guerre : tâche première de la nouvelle municipalité.

Le 19 septembre le général MARASSE a demandé au département de mobiliser 10 000 hommes. Chaque commune est impliquée dans le recrutement des volontaires.

Arras accueille en outre des milliers de recrues et l'armée charge LE BON et la municipalité de participer au ravitaillement des troupes. Il faut vaincre les réticences des paysans à assurer cet approvisionnement, prendre des mesures de taxation du prix du pain et de la viande qui se font rares.

LE BON réorganise les bureaux de charité et fait distribuer aux pauvres pain, viande et charbon.

Il décide de désarmer le régiment suisse de Salis-Samadé (commandé par le seigneur d'Achiet-le-Petit De DIESBACH) comme l'exigeait la loi du 20 août non appliquée par la précédente municipalité.

Dans le même temps, il organise les premiers services d'Etat-civil.

Au Directoire du département.

Dans la difficile gestion de la ville, Joseph LE BON se heurte à une administration du département qu'il considère comme trop peu patriote. C'est aussi l'avis de la Convention qui en-

voie le 30 septembre 1792 dans le Pas-de-Calais, six de ses députés avec des pouvoirs illimités pour déployer l'effort de guerre nécessaire.

Ils décident le 20 octobre 1792 de relever de ses fonctions de président du Directoire le ci-devant DUBOIS (qui a supprimé le de FOSSEUX accolé à son nom).

Joseph LE BON est désigné au poste provisoire de Procureur général Syndic du Pas-de-Calais. Il est confirmé à cette fonction par les élections du nouveau Directoire qui se déroulent à St-Omer le 11 novembre 1792. Il est élu au second tour par 243 voix (sur 608 votants), Dubois restant membre du Directoire.

Au milieu de toutes ces activités, le 25 novembre 1792, le jeune maire Joseph LE BON trouve quand même le temps d'épouser sa cousine Elisabeth REGNIEZ, originaire de St-Pol-sur-Ternoise, dont il aura deux enfants. Mais sa nouvelle responsabilité le conduit à démissionner de son poste de Maire d'Arras le 5 décembre 1792. Son ami HACOT le remplace.

Au département, LE BON est chargé des réquisitions, de l'arrestation des malveillants et des contre-révolutionnaires.

À suivre...

Christian Lescureux



Défendre la France.

C'est le titre d'un ouvrage qui vient de paraître et qui retrace l'histoire politique, idéologique, culturelle et sociale du service militaire en France jusqu'en 1914.

Il est sous-titré *Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept ans à Verdun*.

Son auteur est Annie CREPIN, qui enseigne à l'Université d'Artois à Arras et qui a publié plusieurs ouvrages qui traitent de ces questions dont elle est une éminente spécialiste. On se souvient qu'Annie CREPIN avait été l'initiatrice en 2003 de l'important colloque d'Arras sur le thème : *Civils, citoyens soldats et militaires dans l'Etat-Nation de 1789 à 1815*.

On peut commander cet ouvrage aux Presses Universitaires de Rennes, UHB Rennes 2, Campus de la Harpe, 2 rue du doyen Leroy, 35044 RENNES Cedex.

Joindre un chèque de 22 € (port compris) à l'ordre de : l'agent comptable de l'Université de Rennes

Positionnement.

« Dans la mesure où vous défendez le fait que la pensée de Robespierre est d'actualité ma question n'est pas hors sujet si je vous demande quelle est la position de votre association par rapport au projet de constitution européenne ? »

Plusieurs mails à peu près similaires nous ont été adressés ces derniers temps. Voici la réponse que nous avons cru pouvoir apporter à ces correspondants internautes :

« Notre association ne s'est pas prononcée sur le sujet et ne le fera pas conformément à la pratique qui est la sienne de ne pas se positionner lors des choix électoraux, parce que ce n'est pas sa vocation et qu'en outre elle rassemble des membres dont on peut supposer qu'ils appartiennent à différents partis ou organisations dont elle se doit de respecter la diversité des options. »

S'il faut toutefois chercher dans l'oeuvre de Robespierre des textes qui ont un rapport avec l'actualité du sujet auquel vous vous référez, on peut signaler son discours du 2 décembre 1792 « Sur les subsistances » qui traite notamment de la « la liberté du commerce » et dont nous avons publié des extraits dans notre bulletin n° 38 de décembre 2001. » (cf. le tome IX des « Oeuvres complètes de Robespierre p. 110 à 120)

Un neveu de Robespierre ?

M. Hubert DELPONT de Naroze dans les Landes nous demande de répercuter auprès de nos lecteurs l'étonnante information suivante : Un dénommé Maximilien CHRETIN, archéologue, né à Paris en 1797 dont le père aurait participé à l'assaut des Tuileries en 1792 et qui aurait lui-même combattu sur les barricades en 1848 se prétend neveu de Robespierre. Est-ce vraisemblable ? Serait-il un fils naturel d'Augustin ? Envoyer réponse éventuelle à : hubert.delpont@wanadoo.fr

Le général patriote François HANRIOT



De Buenos-Aires où elle habite, Vanesa MONTACUTO nous envoie un courriel pour demander si nous pouvons l'aider dans ses recherches sur François HANRIOT, ce général qui commanda la garde nationale parisienne de juin 1793 au 9 Thermidor et fut exécuté avec Robespierre. Vanessa MONTACUTO, s'intéresse à ce personnage, trop méconnu « qui a cristallisé sur sa personne la haine des adversaires de l'an II » et elle prépare une biographie dans laquelle elle voudrait notamment parfaire la connaissance de la jeunesse de ce héros républicain. Ses détracteurs le présentent comme un ignare et grossier personnage alors qu'on sait au contraire qu'il a fait de bonnes études et est devenu clerc de notaire puis commis à l'octroi de Paris.

Il serait temps d'écrire enfin une biographie honnête de ce patriote, authentique fils du peuple, et pour que Vanesa MONTACUTO, puisse mener à bien ce travail, tout nous lui transmettrions volontiers tout complément d'information que nos lecteurs nous apporteraient sur notamment les premières années de François HANRIOT, né à Nanterre le 9 décembre 1759.

Chez SAINT-JUST à Blérancourt

Une délégation d'Arrageois, amis de Robespierre, a participé comme chaque année à l'Assemblée de l'Association qui a œuvré avec succès pour la restauration de la Maison de Saint-Just à Blérancourt et qui, sous l'impulsion de M. Bernard VINOT poursuit son activité autour de la mémoire de ce glorieux compagnon de Robespierre. La journée étant placée sous le signe de la peinture, dans la matinée MM. Saltiet et Lescureux ont tour à tour exposé, reproductions à l'appui, comment les artistes avaient représenté SAINT-JUST et ROBESPIERRE et l'après-midi fut consacrée à une passionnante visite commentée des salles QUENTIN-LATOURE au musée Antoine Lécuyer de Saint-Quentin.

TOKYO PARIS ARRAS ...

Mme KUNIKO OHARA est une fidèle amie de notre association et elle a réalisé au début d'avril un rêve longtemps caressé : retrouver à Paris et Arras des lieux fréquentés par Robespierre. Guidée dans la capitale par notre ami Maximilien CUTTOLI et en Artois par notre secrétaire, elle a stupéfié ses hôtes par une excellente connaissance de notre langue et de notre histoire. Après une escapade à Versailles et au Mont St Michel, elle est rentrée au Japon avec des souvenirs flatteurs de notre pays...un peu désappointée quand même de découvrir le peu de place qu'on y accorde au souvenir de l'Incorruptible.



Sur les traces de Robespierre et de ses cousins à Carvin

Aujourd'hui encore, quand il s'agit de mieux comprendre ce que furent sa vie et son œuvre, la personnalité même de Robespierre indissolublement liée à l'histoire de la Révolution Française continue à faire débat et à mettre aussi en questions l'histoire du tribun et homme d'Etat. Dans tous les ouvrages et surtout dans les biographies qui s'intéressent à l'homme et à son œuvre, le passé du jeune avocat artésien et de sa famille passent souvent au second plan devant la vie et l'œuvre du jacobin qui sont le centre des préoccupations des historiens. Le portait que ses biographes font de l'homme ne sert bien souvent que d'introduction aux développements historiques qui font le gros des ouvrages sur la Révolution.

Pour autant, tous les auteurs ne peuvent pas faire l'économie de dresser un rapide portrait du personnage au travers des rapports que, enfant et jeune, il entretenait avec ses contemporains. Il est courant de voir évoquer et brossé à gros traits un portrait de l'enfant orphelin mais brillant élève, immanquablement marqué par ce destin familial qui ne l'empêcha pas de devenir le jeune et brillant pensionnaire de Louis le Grand. Plus tard, quand il reviendra s'établir avocat à Arras, des robespierristes y compris, n'hésitent pas à souligner certains traits de la psychologie du personnage du jeune homme qui confinent aux défauts inhérents à ceux qui ont rencontré et éprouvé des difficultés dans leur vie et en ont souffert.

S'arrêter ainsi de façon rétrospective, à de supposées blessures ou à la noirceur dont on peut affubler certaines situations oriente bien entendu le portrait qu'on dresse du personnage et pèse sur ce qui va déterminer sa future œuvre. La situation est pour le moins contradictoire et en tous cas pas neutre car la gravité du tempérament qu'on peut prêter à l'homme peut conduire tout droit à la prétendue noirceur d'âme dont les adversaires de Robespierre ont toujours cherché à l'affubler.

Des robespierristes eux-mêmes ont insisté sur les traits de caractère du personnage qui n'a pas hésité à se déclarer "blessé au vif" quand il est venu en juin 1783 séjourner chez ses cousins de Carvin. Ils ont relevé que l'homme reconnaît à cette occasion faire preuve d'infiniment d'« amour propre ».

Jean Massin, lui, a vigoureusement pris parti pour contrer toute tentative d'exploitation de ces données mises en avant par exemple Gérard Walter et plus tard aussi et en partie par Max Gallo. Jean Massin estime qu'il n'y a pas lieu de se livrer à une exploitation de ces traits de caractère de façon à desservir le personnage car, pour lui, "ce serait en tous cas une grosse erreur", que de voir un jeune homme qui serait "aigri, étouffant dans ce trou de province, souffrant d'y être méprisé, ruminant des projets de revanche, amassant une rancune qu'il ne pourrait soulager plus tard qu'à coups de guillotine" écrit-il. Décidément Robespierre ne laissera jamais insensible.

Dans le cadre des journées du patrimoine, la Société de recherches historiques de Carvin entreprend de faire approcher de plus près l'homme et la sociabilité qu'il a développée localement en partant sur les traces de Robespierre et de ses cousins de Carvin. A cette occasion, le public sera accueilli sur place et le site internet des Amis de Robespierre reprendra des données mises ainsi en avant.

Arsène DUQUESNE

ROBESPIERRE SUR LE NET.

Il n'a pas échappé à la sagacité des fidèles du site des Amis de Robespierre (www.amis-robespierre.org) que celui-ci souffrait d'une mise à jour de plus en plus espacée ; elle est même devenue lettre morte depuis quelques mois. Nous leur devons quelques éclaircissements.

Depuis 2001, le site Internet est pour notre association une fenêtre ouverte sur le monde. Il a accueilli plus de 180 000 visiteurs et dépasse chaque mois les 4000 connexions. Majoritairement originaires de la francophonie (France, Benelux, Suisse, Canada...) et de l'Europe (Italie, Royaume-Uni, Espagne, Russie...), nos visiteurs viennent en fait de toute la planète (Usa, Australie, Amérique du Sud). Pour l'anecdote, soulignons que la visite la plus approfondie du site fut réalisée par un internaute ... depuis la cité du Vatican.

Conçu à une période où s'affrontaient deux navigateurs (*Internet Explorer* et *Netscape*), nous avons alors du nous couler dans des solutions techniques qui permirent une consultation possible au plus grand nombre. La conception « fermée » des pages et les techniques évoquées plus haut ont rendu la mise à jour de plus en plus ardue avec pour corollaire un inévitable espacement des actualisations pour des bénévoles au temps compté.

Que le lecteur se rassure, ce n'est pas une nécrologie qu'il consulte : le site de l'ARBR est bien vivant ! C'est pour le tirer de sa léthargie qu'une nouvelle version, entièrement revue – et nous l'espérons corrigée – est sur les rails depuis plusieurs semaines. D'une conception technique nouvelle (CSS pour les techniciens), le site devrait progressivement répondre aux standards du Web (norme W3C) qui sont maintenant clairement codifiés. Ceci permettra de mettre à jour plus facilement le site (c'est un objectif prioritaire) mais également de le rendre plus ouvert à de nouvelles rubriques ou à des actualités à venir. Cela permettra en outre de revoir la charte graphique, de migrer vers un nouveau forum, de rendre le site plus réactif car il pourra non seulement être consulté sur tous les navigateurs mais pourra être porté sur d'autres plateformes (Pad, Wap...). Dernier avantage et non des moindres, les nouveaux standards mettent l'accent sur l'accessibilité vers les handicapés en prenant en charge des navigateurs à synthèse vocale.

Nous souhaitons que vous soyez partie prenante de ce projet d'envergure. N'hésitez pas à contacter le webmaster (webmaster@amis-robespierre.org) pour proposer des rubriques ou formuler des souhaits : vous recevrez toujours une réponse ! De même, n'hésitez pas à le contacter pour donner votre avis sur les changements que vous observerez...ou que vous attendrez désespérément. Nous invitons enfin les traducteurs à se manifester auprès du webmaster pour développer la partie anglophone.

Soyez exigeants, soyez indulgents ! Ces transformations sont longues et d'inévitables dysfonctionnements viendront émailler le projet. C'est le prix à payer pour que Robespierre soit à son aise sur la Toile.

Laurent Petit

HOMMAGE À ROBESPIERRE

10 THERMIDOR An CCXIII / 28 juillet 2005

Pour marquer le 111^{ème} anniversaire de la mort de Maximilien ROBESPIERRE, ses amis sont invités à se réunir

le mardi 28 juillet, à 17 heures, au 398 rue Saint Honoré à Paris

Face à l'emplacement de la maison du menuisier DUPLAY, où demeurait Robespierre et qu'il quitta pour la dernière fois le 9 Thermidor, ils orneront la plaque commémorative d'une gerbe et une courte allocution sera prononcée.

Une délégation du Comité artésien sera associée pour cet hommage à Mme Jacqueline GRIMAUULT et M. Maximilien CUTTOLI responsables du Comité Francilien des Amis de Robespierre.



ROBESPIERRE DANS LE TEXTE

Pendant l'automne 1792, Robespierre subit de multiples attaques de la part des Girondins. Il fut accusé, notamment par LOUVET de mettre en place une dictature.

Le 5 novembre Robespierre répliqua par un véritable réquisitoire contre les Girondins en même temps qu'il prenait la défense des initiatives populaires lors des journées du 10 août et de septembre 1792.

Il commence par faire le point sur ses rapports avec Marat

« L'un des reproches les plus terribles qu'on m'ait faits, je ne me le dissimule point, c'est le nom de Marat. Je vais donc commencer pas vous dire franchement quels ont été mes rapports avec lui ; je pourrai même faire ma profession de foi sur son compte, mais sans en dire ni plus de bien ni plus de mal que j'en pense, car je ne sais point trahir ma pensée pour caresser l'opinion générale.

Au mois de janvier 1792, Marat vint me voir. Jusque là je n'avais eu avec lui aucune espèce de relations directes ni indirectes. La conversation roula sur les affaires publiques, dont il me parla avec désespoir. Je lui dis, moi, tout ce que les patriotes, même les plus ardents pensaient de lui ; savoir qu'il avait mis lui même un obstacle au bien que pouvaient produire les vérités utiles développées dans ses écrits, en s'obstinant à revenir éternellement sur des propositions extraordinaires et violentes (telle que celle de faire tomber cinq à six cents têtes coupables), qui révoltaient les amis de la liberté autant que les partisans de l'aristocratie.

Il défendit son opinion ; je persistai dans la mienne ; et je dois avouer qu'il trouva mes vues politiques tellement étroites que quelque temps après, lorsqu'il eut repris son journal, alors abandonné par lui depuis que temps, en rendant compte de la conversation dont je viens de parler, il écrivit en toutes lettres, qu'il m'avait quitté, parfaitement convaincu que je n'avais ni les vues, ni l'audace d'un homme d'Etat ; et si les critiques de Marat pouvaient être des titres de faveur, je pourrais encore remettre sous vos yeux quelques unes de ces feuilles, publiées six semaines avant la dernière révolution, où il m'accusait de feillantisme, parce que dans un ouvrage périodique, je ne disais pas hautement qu'il fallait renverser la Constitution.

Depuis cette première et unique visite de Marat, je l'ai retrouvé à l'assemblée électorale ».

Dans la suite de ce discours du 5 novembre 1792, connu sous le titre *En Réponse à l'accusation de J.B. LOUVET*, Robespierre justifie l'action de la commune de Paris et l'attaque des Tuileries le 10 août et s'écrit : « Citoyens, voulez-vous une révolution sans révolution » ? Nous y reviendrons dans le prochain numéro. L'intégralité de ce discours est dans le tome X des *Œuvres de Robespierre* publié sous la direction de Bouloiseau et Soboul (p. 80 à 101).

Anecdote

MARAT EN FUTE FUT RECHERCHÉ À ARRAS

Après la fusillade du Champ de Mars du 17 juillet 1791 (cf. notre précédent numéro) MARAT était, comme d'autres patriotes, en fuite et activement recherché par la police.

Or une lettre trouvée aux Archives Départementales* datée du 29 août 1791 et émanant du Comité des rapports de l'Assemblée Nationale, nous apprend que les autorités départementales du Pas de Calais furent chargées : « d'employer sans aucun délai tous les moyens à leur disposition pour faire arrêter le fameux MARAT qui vient de partir de Paris et qu'on soupçonne, attendu la destination pour Amsterdam, devoir passer par ARRAS. Il est muni d'un passeport qu'il a surpris au Ministre des Affaires Étrangères sous le nom supposé de François TENANT ». Suit un signalement du fuyard.

Mais un autre texte du Commissaire de Police de la Section Ste Geneviève signale qu'il a fourni le 22 août 1791 un passeport au dénommé François TENANT (accompagné de 2 témoins) âgé de 44 ans natif de Gironde et qui se rend à Amsterdam. La piste était fautive.

Condamné à la clandestinité MARAT a alors affectivement songé à l'exil mais il est resté en France. C'est de cette époque que date son union avec Simone EVRARD la dévouée compagne de ses dernières années.



Robespierre
par L. L. L.
Paris 1792

*AD du Pas-de-Calais (1L 208)